



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>80448</b>	De <b>M. Frédéric Roig</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Hérault )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt
<b>Rubrique</b> >entreprises	<b>Tête d'analyse</b> >entreprises en difficulté	<b>Analyse</b> > Languedoc-Roussillon élevage. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>02/06/2015</b> Réponse publiée au JO le : <b>11/08/2015</b> page : <b>6121</b>		

### Texte de la question

M. Frédéric Roig attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur les conséquences de la mise en place d'une demande de procédure de sauvegarde concernant Languedoc-Roussillon élevage. En effet, cette procédure devrait entraîner la liquidation de la structure et le licenciement de plusieurs personnes, mettant en difficulté des éleveurs et fromagers. Ainsi, l'AOP pélardon risque de se retrouver confronté à la disparition du poste de technicien fromager ; ce qui serait fortement préjudiciable pour la qualité de leur travail. Les producteurs fermiers doivent être soutenus pour qu'ils puissent préserver leur savoir-faire, pour que nous ayons des produits de nos terroirs de qualité. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il est possible de faire pour sauver les emplois liés à la procédure de sauvegarde de Languedoc-Roussillon élevage et ce qu'il peut faire pour aider les producteurs fermiers à maintenir leur activité.

### Texte de la réponse

Languedoc-Roussillon élevage (LRE) est une structure régionale qui met en oeuvre de l'appui technique dans les exploitations agricoles d'élevage. Une technicienne fromagère de LRE intervient notamment dans la filière d'appellation d'origine protégée (AOP) Pélardon, ce qui permet une amélioration continue de la qualité du produit. Cette structure fait face à une situation financière difficile. Dans cette perspective, des discussions sont menées avec la profession et Coop de France depuis plusieurs mois pour permettre le remplacement des personnels de LRE dans le réseau des chambres d'agriculture ou de Coop de France Languedoc-Roussillon en fonction de leur profil et leur activité. Tout récemment, LRE a demandé une procédure de sauvegarde auprès du tribunal de grande instance de Montpellier en préalable à sa liquidation judiciaire, afin de sécuriser la structure dans l'attente de recherches de solutions à moyen terme.